

PROCESSUS DE CONSTRUCTION D'UN OUTIL INTERINSTITUTIONNEL DE COORDINATION DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE LE CAS DES PLANS STRATÉGIQUES

Mikaël De Clercq
EXPERT CHERCHEUR, ARES

DIRES 2024 – NANTES
05/04/2024

1. ORIGINES DES PLANS STRATÉGIQUES

LA TRANSITION POST-SECONDAIRE : UN DÉFI CONSÉQUENT

» Une constance relative dans les taux de réussite :

» Entre 2010 et 2017(SATURN) :

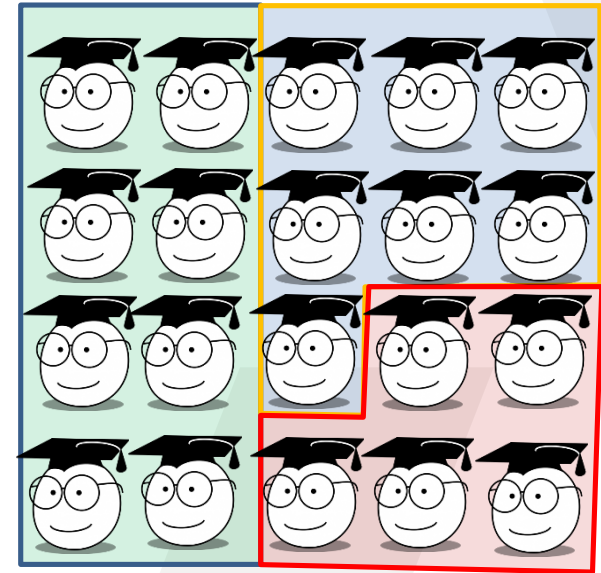
- +/- 60 % échouent en première année (- de 45 ECTS)
- Dont +/- 22% échouent et abandonnent

» Des conséquences financières

- Pour la société → entre 7786 et 6291€/an par étudiant·e
- +/- 43.000 nouveaux étudiants chaque année
- +/- 180.000.000 euros alloués à des étudiant·es en échec, réorientation ou abandon.

» Des conséquences psychologiques

- Perte de confiance en soi, mal-être psychologique (Noyens et al., 2017)



DES ÉVOLUTIONS DÉCRÉTALES CHANGENT LES RÈGLES DE RÉUSSITE

» Jusqu'en 2014-2015 (Décret Bologne)

» Pour être admis à poursuivre en deuxième année

- Nécessité d'avoir une moyenne globale de 12/20
- Nécessité d'avoir 10/20 à l'ensemble des cours (60 ECTS)
- Un cours en dessous de 10/20 pouvait être toléré (7, 8 ou 9/20)

» Quel constat sur la réussite?

- +/- 34% de réussite totale (60 ECTS)
- +/- 3 % de réussite partielle (45-59 ECTS)

» A partir de 2015-2016 (Décret Paysage)

» Pour être admis à poursuivre en deuxième bloc annuel

- Nécessité de valider à minima 45 crédits à 10/20
- Les cours non-validés sont reportés dans le programme de l'étudiant

» Quel constat sur la réussite? (Brunet et al., 2021)

- +/- **27 % de réussite totale à 10/20** (60 crédits)
- +/- 16 % de réussite partielle à 10/20 (45-59 crédits)
- Augmentation du temps de diplomation

DES ÉVOLUTIONS DÉCRÉTALES CHANGENT LES RÈGLES DE RÉUSSITE

- » **Déclaration de politique communautaire 2019 - 2024** (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2019)
 - » **Taux d'échec trop important dans les EES**
 - » **Nécessité de faciliter la transition vers l'enseignement supérieur**
- » **Réforme décretale (évolution du décret "Paysage")**
 - **Nécessité de réussite de 60 Crédits en 1ère** pour poursuivre le parcours
 - Doit les acquérir en 2 ans
 - **Activités de remédiation obligatoires quand échec important**
 - **Renforcement des moyens** pour soutenir l'aide à la réussite
 - Création d'un **test d'orientation** généralisé et non-contraignant
 - Création de **plans stratégiques** d'accompagnement
- » La création de canevas des plans stratégiques a été attribuée à l'**Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES)** et sa **Commission d'Aide à la Réussite (CAR)**



Renforcement
d'une approche
concertée de
l'accompagnement
de l'étudiant·e



UNE RÉPONSE SUR TROIS NIVEAUX AUX QUESTIONS DE DIVERSITÉ

» Niveau Macro

- » Une exigence unique et cadrée de réflexion sur sa politique institutionnelle
 - Incite l'ensemble des établissements à entamer **la même réflexion** sur l'accompagnement à la réussite
 - **Réduit les inégalités d'accompagnement**/ de considération de la réussite entre établissements

» Niveau Méso

- » Le canevas des plans stratégiques incite l'établissement à :
 - Réfléchir la question de la réussite au regard de **la spécificité de son contexte institutionnel**
 - **Renforcer une approche cohérente entre les différents programme de cours**

» Niveau Micro

- » Le canevas des plans stratégiques encourage à :
 - Justifier ses actions **au regard de la spécificité de son public**
 - Porter une attention à **différents types de publics et d'actions d'accompagnement** à la réussite

2. COMMENT S'EST DÉROULÉ LA CRÉATION DES CANEVAS DE PLANS STRATÉGIQUES ?

EN QUOI CONSISTE L'ARES ?



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

- » **Organisme d'Intérêt Public (OIP) créé par le décret paysage**
 - » **Fédération des établissements d'enseignement supérieur (+ de 120 EES)**
 - Universités
 - Hautes écoles
 - Ecoles supérieures des arts
 - Etablissement supérieur de Promotion sociale
- » **Missions :**
 - » Soutenir et coordonner les EES dans leurs missions (enseignement, recherche et service à la société)
 - Académiques, Recherches, Information, Coopération au développement, Relations internationales
 - » Renforcer leurs collaborations et respecter leur autonomie
- » **Fonctionnement :**
 - » Chambres thématiques
 - » **Coordination d'un ensemble de 18 commissions**
 - **Commission d'Aide à la Réussite → question de réussite et de transition vers l'enseignement supérieur**



EN QUOI CONSISTE LA COMMISSION D'AIDE À LA RÉUSSITE ?

» Cinq actions:

- » Concertations sur des questions sensibles et actuelles du domaine
- » Echanges de bonnes pratiques en matière de dispositifs d'accompagnement des étudiant·es
- » Analyses de données objectives relatives aux taux de réussite et d'abandon dans l'enseignement supérieur
- » **Réponses à des demandes du cabinet ministériel de l'enseignement supérieur**
- » Mise en œuvre d'études dans le domaine

» Composition :

- » Responsables des services d'aide à la réussite
- » Professeur·es ou expert·es du domaine
- » Conseillers et conseillères à la réussite
- » Représentant·es étudiant·es (50% de la commission)



<https://www.ares-ac.be/fr/a-propos/instances/commissions-permanentes/aide-a-la-reussite-car/assessforsuccess>

COMMENT LA CAR A TRAVAILLÉ SUR LES PLANS STRATÉGIQUES ?

» Pilotage par la CAR

- » Fixation des objectifs
- » Discussion de la démarche
- » Validation du travail

» Constitution d'un groupe de travail

- » Expert·es du domaine
- » Etudiant·es
- » Membre du cabinet ministériel
- » Représentant·es des différentes formes d'EES

» Exécution concrète des missions de la CAR par le GT

- » Travail de conciliation des différentes priorités et visions des membres
- » Aller-retour entre le GT et la CAR
- » Travail sur une année pour aboutir à un résultat convaincant

OBJECTIFS ET PHILOSOPHIE DE CONSTRUCTION DU CANEVAS

- » **Rencontrer les obligations décrétales et aller au-delà → identifier :**
 - » *la politique en matière d'encadrement des étudiant·es*
 - » *les mesures particulières visant à lutter contre l'échec*
 - » *les mesures de politique d'accueil, d'information, d'évaluation, d'orientation et de remédiation*
- » **Créer un canevas pragmatique et scientifique pour les différentes formes**
 - » **Format modulable en fonction des ressources** → appropriation progressive
 - » **Ancrage dans la littérature scientifique** → justifier les dimensions et axes analysés
 - » **Conçu dans une démarche qualité** → permettre la prise de recul, l'amélioration de l'approche
- » **Fournir un plan stratégique complet et détaillé**
 - » Faciliter l'identification des bonnes pratiques
 - » Inciter à une plus grande coordination de l'approche de la réussite dans les EES
 - » Permettre de réduire les inégalités d'attention portée à la réussite entre EES

3. QUELLE FORME A PRIS LE CANEVAS DES PLANS STRATÉGIQUES?

CONSTITUTION DE DEUX VOILETS AUX PLANS STRATÉGIQUES

» Transition progressive et distinction de deux niveaux de réflexion

» **Volet A (tous les 3 ans) : La politique institutionnelle globale → le planifié**

» Quatre questions :

1. « *Quelle est votre politique institutionnelle globale en matière de soutien de la réussite des étudiant·es de première année ?* »
2. « *Concrètement, quelles sont les principales actions envisagées afin de répondre aux quatre axes de soutien des étudiant·es ?* »
3. « *Quelle est votre politique institutionnelle en matière d'encadrement et comment s'articule-t-elle à la politique de soutien à la réussite ?* ».
4. « *Comment avez-vous pensé votre politique institutionnelle de soutien au-delà de la première année d'étude ?* »

» **Volet B (tous les ans) : Les actions mises en place → le réalisé**

» Trois demandes :

1. « *Expliciter comment les différents budgets alloués à la réussite ont été employés pour soutenir: l'information concernant les dispositifs de soutien, l'accueil des étudiant·es de première année, l'orientation et la réorientation des étudiant·es et la remédiation des étudiant·es en difficulté* »
2. « *Expliciter la ou les démarches d'évaluation des dispositifs d'accompagnement subsidiés mises en place durant l'année académique 2023-2024* »
3. « *Décrire de façon plus détaillée, systématique et synthétique de l'ensemble des actions subsidiées via une fiche descriptive* ».

DESCRIPTION DU VOLET A

1. « Quelle est votre politique institutionnelle globale en matière de soutien de la réussite des étudiant·es de première année ? »

» En 2-3 pages

- Axes prioritaires de soutien de la réussite
- Approche de la réussite défendue par l'établissement (réussite en termes de performance, de rétention, d'orientation, de bien-être... ?)
- Collaborations menées autour de la question de la réussite (collaborations inter et intra institutionnelles)
- Organisation de l'accompagnement à la réussite entre les programmes
- Evaluation des actions de soutien (Kirkpatrick, 2006)

» en 4 pages; 4 sous-sections

- « *Comment l'accueil des étudiant·es de première année sera-t-il organisé ?* »
- « *Comment la diffusion d'information concernant les dispositifs de soutien de la réussite sera-t-elle organisée ?* »
- « *Comment l'orientation et la réorientation des étudiant·es de première année sera-t-elle prise en charge ?* »
- « *Comment la remédiation des étudiant·es en difficulté sera-t-elle organisée ?* »

Kirkpatrick, D. L. (2006). Seven keys to unlock the four levels of evaluation. *Performance Improvement*, 45(7), 5-8.

DESCRIPTION DU VOLET A

2. « Concrètement, quelles sont les principales actions envisagées afin de répondre aux quatre axes de soutien des étudiant·es ? »

» **En 4 pages; 4 sous-sections** (De Clercq et al., 2023)



- soutien au développement **des compétences disciplinaires**
 - Maîtrise des prérequis, des contenus disciplinaires relatifs au programme
 - Ex.: tests diagnostiques, mentorat, tests blancs, consultations des copies, cours préparatoires...



- soutien aux **compétences vocationnelles**
 - Développement d'une orientation scolaire et professionnelle
 - Ex.: outils d'orientations, entretiens de réorientation, activités d'exploration des métiers...



- soutien aux **compétences académiques**
 - Développement des aptitudes non disciplinaires (méthodologiques, numériques, langagières, organisationnelles...)
 - Ex.: Atelier prise de notes, formation numériques, ateliers de propédeutiques...



- soutien à la **gestion de soi**
 - Développement des aspects socio émotionnels et motivationnels
 - Ateliers d'accueil, de gestion de stress, le tutorat...

De Clercq, M., Salmon, A., Jacquemart, J., & Bachy, S. (2023). Favoriser l'évaluation des pratiques d'accompagnement de l'étudiant dans l'enseignement supérieur : entre clarification conceptuelle et discussion méthodologique. *Revue des Sciences de l'éducation*. 48 (2).

DESCRIPTION DU VOLET A

3. « Quelle est votre politique institutionnelle en matière d'encadrement et comment s'articule-t-elle à la politique de soutien à la réussite ? ».

» En 2 pages

- Décrire comment les approches pédagogiques soutiennent la réussite des étudiant·es
- Organisation de l'encadrement pédagogique en première année
- Les actions de soutien à la réussite s'intègre-t-elle aux pratiques enseignantes? (Perret, 2014)
- Décrire la synergie entre encadrement pédagogique et soutien à la réussite

4. « Comment avez-vous pensé votre politique institutionnelle de soutien au-delà de la première année d'étude ? ».

» En 2 pages

- Les principaux axes et moments de soutien envisagés
- Les moments clés de vigilance et les actions envisagées
- Les profils à risques au-delà de la première année.

Perret, C. (2014). Retour d'expérience d'une première évaluation du Plan Réussite en Licence à l'Université de Bourgogne : les leçons d'un difficile recueil des points de vue enseignants et étudiants. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 30(2), 1-17.

DÉROULEMENT TEMPOREL ET PRODUCTIONS FINALES

» Un processus progressif :

- » Travail initié début 2022
- » Validation du canevas du volet A et de sa note d'appropriation validée fin 2022
- » Validation du canevas du volet B mi-2023
- » Remise par les établissements du volet A → 1^{er} septembre 2023

» Aujourd'hui, analyse des plans stratégiques volet A par l'ARES

- Identifier les bonnes pratiques
 - Comprendre comment mutualiser les approches
 - Évaluer la diversité des réalités de la réussite en Belgique francophone
-
- » Envoi des rapports d'analyse des plans stratégiques volet A au cabinet ministériel (juillet-août 2024)
 - » Remise par les établissements du volet B → 15 octobre 2024
 - » En 2025, analyse des plans stratégiques volet B par l'ARES
 - Faire un recensement de l'ensemble des pratiques de soutien à la réussite déclarées.
 - Faire des connexions entre les EES sur des pratiques communes/complémentaires
 - Identifier des bonnes pratiques

POUR CONCLURE...

- » **Plusieurs questions restent en suspens :**
 - » **Comment les plans stratégiques sont-ils accueillis par les EES?**
 - » **Comment ces plans permettent-ils une meilleure concertation, organisation de l'accompagnement à la réussite?**
 - » **Quelle efficacité perçue/réelle des plans stratégiques pour:**
 - Identifier des bonnes pratiques?
 - Mettre les EES en communications et en collaborations?
 - Permettre une gestion + équitable de l'accompagnement à la réussite?
- » **Des réponses seront déjà amenées :**
 - » par les premières analyses réalisées à l'ARES
 - » par les présentations suivantes du symposium

MERCI

Pour votre attention !

Des
QUESTIONS ?





CONTACT

MIKAEL.DECLERCQ@ARES-AC.BE

T +32 2 225 45 11

WWW.ARES-AC.BE

